

*Informations générales relatives à l'institution*

<b>Numéro d'identification (BCE)</b>	0206 543 781
<b>Type d'institution</b>	Commune
<b>Nom de l'institution</b>	Ville de Neufchâteau
<b>Période de reporting</b>	2021

<b>PERIODE DU 01/01/2021 au 19/11/2021</b>	<b>Nombre de réunions</b>
<b>Conseil Communal</b>	8 dont 3 en visioconférence (CDLD art. L1122-12 et L6511-2)
<b>Collège Communal</b>	65
<b>Commission ou comité spécial #1<sup>4</sup></b>	Néant
<b>Commission ou comité spécial #2</b>	Néant
<b>Autre #1</b>	Néant
...	Néant

<sup>4</sup> Indiquer néant s'il n'existe pas de commission

Membres du Conseil

Fonction <sup>5</sup>	Nom et Prénom	Rémunération annuelle brute <sup>7</sup>	Détail de la rémunération et des avantages <sup>8</sup>	Justification de la rémunération si autre qu'un jeton	Liste des mandats dérivés liés à la fonction et rémunération éventuelle	Pourcentage de participation aux réunions <sup>9</sup>
Président(e) du Conseil	BRULIAU Philippe	1801,76	1801,76			100%
Bourgmestre	MONS delle ROCHE Michèle	54603,38	2111,95 2595,17 3608,57 46287,69	Allocation de fin d'année Pécule de vacances Pécule de sortie Traitement		
Président(e) du CPAS	VANGOETHEM Christophe	0,00	0,00	0,00		<b>Siège au conseil à titre consultatif</b>
Echevin(e) # 1	DEFAT Simon	38725,37	1580,77 2595,17 2165,14 32384,29	Allocation de fin d'année Pécule de vacances Pécule de sortie Traitement		
Echevin(e) # 2	PARACHE Vincent	33075,63	1580,77 1557,10 2165,14	Allocation de fin d'année Pécule de vacances Pécule de sortie		

<sup>5</sup> Indiquer la fonction la plus élevée de l'administrateur, celles-ci étant : président, vice-président, administrateur chargé de fonctions spécifiques (membre du bureau exécutif, du comité d'audit ou d'un comité de secteur) ou administrateur.

<sup>7</sup> La rémunération comprend les avantages en nature. La rémunération comprend, le cas échéant, le montant total des jetons de présence perçus, pour l'ensemble des réunions des différents organes de gestion. Les rémunérations sont limitées aux plafonds applicables en matière de rétribution et d'avantages en nature dans le cadre de l'exercice des mandats dérivés, conformément à l'article L5311-1, § 1 du Code.

<sup>8</sup> Détailler les différentes composantes de la rémunération brute annuelle et des avantages (indemnité annuelle ou montant de jetons de présence par fonction, autres avantages éventuels). L'avantage en nature est défini comme tout avantage généralement quelconque qui ne se traduit pas par le versement d'une somme et qui est consenti en contrepartie de l'exercice du mandat. Le montant des avantages en nature dont bénéficient les titulaires d'un mandat dérivé est calculé sur base des règles appliquées par l'administration fiscale en matière d'impôts sur les revenus (article L5311-2, § 1<sup>er</sup>).

<sup>9</sup> Pourcentage total de participation à l'ensemble des réunions auxquelles chaque personne renseignée est tenue de participer.

			27772,62	Traitement		
Echevin(e) # 3	EVRARD Fabienne	33075,63	1580,77 1557,10 2165,14 27772,62	Allocation de fin d'année Pécule de vacances Pécule de sortie Traitement		
Echevin(e) # 4 <b>PERIODE DU 01/01/2021 au 31/12/2021</b>	CLÉMENTZ Mariline	34540,22	1580,77 1557,10 Néant 31402,35	Allocation de fin d'année Pécule de vacances Pécule de sortie Traitement		
Conseiller(ère) # 1	FOURNY Dimitri	225,22	225,22			25%
Conseiller(ère) # 2	EVRARD Yves	900,88	900,88			100%
Conseiller(ère) # 3	DEVALET Joëlle	675,66	675,66			75%
Conseiller(ère) # 4	OTJACQUES Pierre	788,27	788,27			87,50%
Conseiller(ère) # 5	HUBERTY François	900,88	900,88			100%
Conseiller(ère) # 6	GRANDJEAN Christian	788,27	788,27			87,50%
Conseiller(ère) # 7	KELLEN Christian	900,88	900,88			100%
Conseiller(ère) # 8	BORCEUX Jean- Louis	900,88	900,88			100%
Conseiller(ère) # 9	LOUIS Micheline	900,88	900,88			100%

Conseiller(ère) # 10	CHEPPE Jacques	900,88	900,88			100%
Conseiller(ère) # 11	de MOREAU de GERBEHAYE Brigitte	675,66	675,66			75%
Conseiller(ère) # 12	PIERRET Anne	900,88	900,88			100%
Conseiller(ère) # 13	MOREAU Marc	900,88	900,88			100%
Conseiller(ère) # 14	WAUTHIER Sylviane	675,66	675,66			75%
<b>Total général</b>	21	206857,77	206857,77	x	<b>x</b>	<b>x</b>

**NB : Annexer obligatoirement un relevé nominatif des membres de chaque organe de gestion et le taux de présence de chacun d'eux, par organe, sur la période de reporting.**

*Informations générales relatives à l'institution*

<b>Numéro d'identification (BCE)</b>	0206 543 781
<b>Type d'institution</b>	Commune
<b>Nom de l'institution</b>	Ville de Neufchâteau
<b>Période de reporting</b>	2021

<b>PERIODE DU 20/11/2021 au 31/12/2021</b>	<b>Nombre de réunions</b>
<b>Conseil Communal</b>	2
<b>Collège Communal</b>	12
<b>Commission ou comité spécial #1<sup>4</sup></b>	Néant
<b>Commission ou comité spécial #2</b>	Néant
<b>Autre #1</b>	Néant
...	Néant

*Membres du Conseil*

---

<sup>4</sup> Indiquer néant s'il n'existe pas de commission

<b>Fonction<sup>5</sup></b>	<b>Nom et Prénom</b>	<b>Rémunération annuelle brute<sup>7</sup></b>	<b>Détail de la rémunération et des avantages<sup>8</sup></b>	<b>Justification de la rémunération si autre qu'un jeton</b>	<b>Liste des mandats dérivés liés à la fonction et rémunération éventuelle</b>	<b>Pourcentage de participation aux réunions<sup>10</sup></b>
Président(e) du Conseil	KELLEN Christian	450,44	450,44			100%
Bourgmestre	HUBERTY François	6049,54	6049,54	Traitement		
Président(e) du CPAS	DEVALET Joëlle	0,00	0,00	0,00		
Echevin(e) # 1	CHEPPE Jacques	3629,73	3629,73	Traitement		
Echevin(e) # 2	GRANDJEAN Christian	3629,73	3629,73	Traitement		
Echevin(e) # 3	LOUIS Micheline	3629,73	3629,73	Traitement		
Echevin(e) # 4	CLÉMENTZ Mariline	Voir tableau ci-dessus	Voir tableau ci-dessus			
Conseiller(ère) # 1	EVRARD Yves	112,61	112,61			50%
Conseiller(ère) # 2	EVRARD Fabienne	112,61	112,61			50%
Conseiller(ère) # 3	OTJACQUES Pierre	225,22	225,22			100%
Conseiller(ère) # 4	BORCEUX Jean-Louis	225,22	225,22			100%

<sup>5</sup> Indiquer la fonction la plus élevée de l'administrateur, celles-ci étant : président, vice-président, administrateur chargé de fonctions spécifiques (membre du bureau exécutif, du comité d'audit ou d'un comité de secteur) ou administrateur.

<sup>7</sup> La rémunération comprend les avantages en nature. La rémunération comprend, le cas échéant, le montant total des jetons de présence perçus, pour l'ensemble des réunions des différents organes de gestion. Les rémunérations sont limitées aux plafonds applicables en matière de rétribution et d'avantages en nature dans le cadre de l'exercice des mandats dérivés, conformément à l'article L5311-1, § 1 du Code.

<sup>8</sup> Détailler les différentes composantes de la rémunération brute annuelle et des avantages (indemnité annuelle ou montant de jetons de présence par fonction, autres avantages éventuels). L'avantage en nature est défini comme tout avantage généralement quelconque qui ne se traduit pas par le versement d'une somme et qui est consenti en contrepartie de l'exercice du mandat. Le montant des avantages en nature dont bénéficient les titulaires d'un mandat dérivé est calculé sur base des règles appliquées par l'administration fiscale en matière d'impôts sur les revenus (article L5311-2, § 1<sup>er</sup>).

<sup>10</sup> Pourcentage total de participation à l'ensemble des réunions auxquelles chaque personne renseignée est tenue de participer.

Conseiller(ère) # 5	MONS delle ROCHE Michèle	225,22	225,22			100%
Conseiller(ère) # 6	DEFAT Simon	225,22	225,22			100%
Conseiller(ère) # 7	PARACHE Vincent	225,22	225,22			100%
Conseiller(ère) # 8	MOREAU Marc	225,22	225,22			100%
Conseiller(ère) # 9	BRULIAU Philippe	225,22	225,22			100%
Conseiller(ère) # 10	PIERRET Anne	112,61	112,61			50%
Conseiller(ère) # 11	WAUTHIER Sylviane	225,22	225,22			100%
Conseiller(ère) # 12	RIGAUX Olivier	225,22	225,22			100%
<b>Total général</b>				x	x	x

*NB : Annexer obligatoirement un relevé nominatif des membres de chaque organe de gestion et le taux de présence de chacun d'eux, par organe, sur la période de reporting.*